

---

## Nouvelles de l'OMC

Les Etats membres de l'OMC se sont réunis, du 07 au 11 février à Genève, pour négocier les accords sur l'agriculture lors de la première « semaine agricole » de l'année 2005. A cette occasion un débat a semblé t'il fait rage au sein du groupe des pays du Sud autour des préférences commerciales accordées à certains d'entre eux. Les pays du groupe Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) étaient évidemment au centre du débat puisqu'ils bénéficient jusqu'en 2008 de préférences commerciales de la part de l'Union Européenne dans le cadre des accords de Cotonou. Plusieurs pays ACP, en particulier la Jamaïque, ont plaidé pour un maintien de ces préférences afin de permettre aux « pays de s'adapter » au contexte de libéralisation. Cependant, les pays du G20 et plus particulièrement les pays d'Amérique Latine se sont opposés au système des préférences commerciales en évoquant le principe de non-discrimination<sup>1</sup> et le fait que ces accords peuvent être un frein à la libéralisation de l'agriculture.

Parallèlement, mercredi 9 février, les pays du groupe de Cairns ont demandé à l'Union européenne d'arrêter les subventions à l'exportation de blé. La Commission européenne a décidé, le 20 janvier, d'accorder des soutiens aux exportations de blé tendre pour un volume de deux millions de tonnes. Cette mesure a été adoptée par l'UE pour améliorer « la compétitivité des céréales françaises sur les marchés internationaux, affectée depuis plusieurs mois par la dépréciation du dollars par rapport à l'Euro » selon Dominique Bussereau, ministre français de l'agriculture. Les représentants du groupe de Cairns ont estimé que cette nouvelle décision porte atteinte aux négociations sur la libéralisation du commerce.

Enfin, selon le quotidien économique Valor du vendredi 11 février, le Brésil porterait plainte devant l'OMC contre les subventions versées par les Etats-Unis à leurs producteurs de soja. Les producteurs brésiliens auraient soumis une proposition à leur gouvernement contre l'augmentation importante des subventions aux producteurs américains (600 millions de dollars en 2004 contre 3.25 milliards en 2005/2006). Selon Valor, le gouvernement brésilien serait plutôt favorable à cette plainte.

## Projet de diminution des subventions agricoles américaines

Le lundi 7 février, le gouvernement Bush a fait une proposition de budget qui prévoit une baisse du budget agricole de pratiquement 10%. Les principales mesures proposées sont les suivantes :

- diminution du budget du ministère de l'agriculture ;
- réduction des subventions agricoles (-2.9%) : l'aide fédérale sera limitée à 250.000 dollars par agriculteurs (contre 360.000 auparavant), les aides aux producteurs laitiers et aux cultivateurs diminueraient de 5%. Les montants des subventions allouées par l'Etat devraient baisser de 587 millions de dollars et l'objectif annoncé par l'administration est d'économiser 5.7 milliards de dollars sur ce poste en 10 ans.
- diminution des dépenses fédérales en matière d'assurances agricoles (- 140 millions de dollars).

## Officialisation du projet de Loi d'Orientation Agricole (LOA) malienne

Amadou Toumani Touré, président du Mali, a annoncé le lundi 7 février qu'une « loi d'orientation agricole » serait très prochainement adoptée. L'avant projet de la LOA sera rédigé courant juin suite à la restitution de concertations organisées dans 24 localités. Après avoir été approuvé par le gouvernement, le projet sera soumis au vote de l'assemblée nationale en octobre 2005. Le président Touré souhaite une implication des ruraux et en particulier des agriculteurs dans la réflexion tout en affirmant clairement les objectifs qu'il aimerait voir émerger : « je veux que l'agriculture soit le levier de la croissance de notre économie et source de richesse pour nos populations, dans le cadre d'un Mali exportateur de produits agro-alimentaires, transformés et labellisés ».

---

<sup>1</sup> Le principe de non discrimination à l'OMC suppose une égalité de traitement entre les partenaires commerciaux et une égalité de traitement entre les biens et services étrangers et nationaux.